



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la nouvelle unité
de production de granulés de bois
à IVRY EN MONTAGNE

Jeudi 10 décembre 2009

Contact :

- **Richard LACHEZE, Chargé de communication / Directeur Régional Bourgogne**

Coopérative Forestière Bourgogne Limousin
Parc de l'Empereur - BP 85
19203 USSEL Cedex
Tél. 05 55 46 35 00 - Fax. 05 55 46 35 01
E-mail : cfbl@cfbl.fr - Site Internet : www.cfbl.fr

Sommaire

❖ L énergie autrement

- Présentation SCAEMB p. 1
- Présentation CFBL p. 2
- SCAEMB/CFBL un projet commun p. 2

❖ Le produit

- Présentation du produit p. 3

❖ Le granulé une énergie...

- écologique et locale p. 4
- sociale p. 4
- économique p. 5

❖ Rencontre d'un utilisateur

- Maison de retraite de NOLAY (21) p. 6

❖ Discours

- Discours de Louis TOURNIER, SCAEMB p. 7-8
- Discours de Jean-Pierre BARRAUD, CFBL p. 9-10

L'énergie Autrement

« Quand l'énergie consommée est produite près de chez vous,
Quand l'énergie que vous utilisez crée des emplois locaux
Quand l'énergie produite a permis l'entretien des paysages
Quand on consomme une énergie verte et renouvelable,
On peut voir les choses autrement....

Autrement, c'est le concept que proposent deux coopératives agricoles : l'une spécialisée dans le domaine de la forêt CFBL et l'autre spécialisée dans la déshydratation et la fabrication de granulés.

Présentation SCAEMB

La Coopérative d'Élevage d'Ivry en Montagne fut créée dans le souci d'apporter un fourrage de qualité sous forme de séchage et de granulation industrielle à ses agriculteurs.

Mais dans un but de pérenniser l'entreprise, le conseil d'administration a décidé de prolonger son activité de séchage ou de granulation dans les périodes creuses de son activité. Tout en restant dans le domaine des produits et co-produits de l'agriculture. Nous avons mis notre savoir faire au profit d'autres organisations désireuses de collaborer avec nous.

C'est tout naturellement que ces 2 structures se sont rencontrées, CFBL et SCAEMB se sont rapprochées dans un même esprit de satisfaire leurs adhérents, avec un produit de qualité correspondant aux normes en vigueur. Pour convenir à cette demande de nouveaux produits d'énergie, C.F.B.L. a confié la sciure à la SCAEMB compétente dans ce domaine particulier de la granulation.

Les deux coopératives se trouvent distantes d'une trentaine de kilomètres, le contact est plus facile, et l'aspect écologique concernant les points d'approvisionnement des produits sont réduits au maximum.

Présentation CFBL

CFBL est une coopérative forestière agissant pour le compte de ses adhérents : 9 200 propriétaires privés de Bourgogne Auvergne et Limousin. Ces adhérents représentent 91.310 ha de forêts dont la gestion est assurée par la coopérative. CFBL emploie 70 salariés, tous dans les secteurs ruraux correspondant à la localisation des forêts de leurs adhérents.

CFBL s'intéresse de près au secteur du bois énergie :

- En commercialisant du bois bûche bien sûr
- En produisant et commercialisant des plaquettes forestières
- En distribuant des granulés de bois.

Quand CFBL a eu connaissance du projet de granulation de bois de SCAEMB, un rapprochement s'est rapidement organisé.

SCAEMB/CFBL un projet commun

Lorsque deux coopératives agricoles envisagent une collaboration, elles ont la même perception de prioriser l'intérêt collectif à l'intérêt individuel. C'est pourquoi, lorsque Jean-Pierre BARRAUD Vice-président de CFBL et Louis FOURNIER, Président de SCAEMB se sont rencontrés, ils se sont très rapidement rendus compte des intérêts d'une collaboration :

- SCAEMB avait besoin de trouver un approvisionnement en sciure pour sa nouvelle production.
- CFBL commercialise les bois de ses adhérents dans des scieries, dont la scierie FSA à AUTUN où elle possède des parts au capital. C'est donc naturellement que les sciures de FSA iront alimenter les chaînes de production de SCAEMB. Le complément sera assuré par la scierie de Montmelard en Saône et Loire qui appartient à COFORET une autre coopérative forestière. Dans les deux cas, les approvisionnements en matière première sont régionaux et de proximité ce qui est important dans l'esprit des deux sociétés.
- SCAEMB avait besoin de trouver un réseau de distribution des granulés de bois.
- CFBL commercialise des granulés de bois depuis 3 ans et apporte son savoir faire et son expérience dans ce domaine.

Rapidement dès octobre dernier un protocole a été engagé entre les deux sociétés coopératives.



Le produit

Le granulé de bois qui sort des chaînes de SCAEMB est :

- 100 % composé de sciures naturelles, sans additifs qui assurent le meilleur pouvoir calorifique et la meilleure résistance
- D'une taille standard de 6 mm * 20 mm
- D'une humidité inférieure à 10%
- Avec un taux de poussière inférieur à 0.5%
- Avec une teneur en cendre inférieure à 0.5%
- D'un pouvoir calorifique de 5 kWh/kg environ.



Le conditionnement est :



- En vrac avec livraison par soufflerie
- En big bag d'une tonne
- En sac de 15 kg
- En palette de 65 sacs.

Le granulé de bois s'utilise pour l'alimentation des chaudières automatiques à granulés, mais également pour les poêles spécifiques.

La qualité de ces granulés est un point essentiel dans le concept de ces deux coopératives, c'est pourquoi les granulés d'Ivry en montagne répondent aux exigences les plus sévères et bénéficieront prochainement des certifications NF qui sont en cours de validation.



Le granulé, une énergie...

... écologique et locale

Le granulé de bois est une énergie dite renouvelable. Il est constitué de produits naturels issus de l'industrie du bois. Le bilan carbone du bois est neutre puisque le CO2 produit par la combustion est entièrement compensé par la production de bois dans les forêts qui ont besoin d'être exploitées régulièrement pour jouer leur rôle environnemental de poumon de la planète. De plus SCAEMB et CFBL ont tenu à avoir des circuits courts tant dans l'approvisionnement de l'usine de granulation que dans la distribution pour renforcer cette image d'énergie verte et ne pas la « polluer » par des transports longue distance. L'aspect local est important. Les granulés d'Ivry sont à base de sciures bourguignonnes, elles mêmes produites à partir de bois de la région et la distribution est assurée sur la région Bourgogne.

... sociale

Dans nos campagnes, il est difficile de maintenir et encore plus de développer des emplois. La SCAEMB par cette activité maintient 3 emplois dans son unité de granulation d'Ivry. CFBL pour sa part d'approvisionnement et de distribution développe également 3 emplois répartis en commercial, transport et administratif.

Pour le consommateur il est rassurant de consommer une énergie qui a de telles vertus. Il n'en reste pas moins que l'énergie est notre avenir et qu'il faut l'économiser. Cependant, c'est encore bien plus déculpabilisant de consommer une énergie créatrice d'emplois près de chez soi.

De plus « L'énergie de nos forêts » comme l'a baptisée CFBL permet l'entretien des forêts régionales et contribue donc à l'amélioration et à la mise en valeur de nos paysages.

... économique

Comme indiqué plus haut la production et la distribution des granulés d'Ivry s'inscrivent dans une économie locale.

Mais ce qui intéresse le consommateur, c'est au final le prix de l'énergie consommée.

De source AJENA, le granulé bois est une des énergies les moins chères du marché.



Rencontre du directeur de la maison de retraite de NOLAY (21)



La chaudière de la maison de retraite de NOLAY a 24 ans, elle a été transformée pour accueillir les granulés (subvention de l'ADEME).

Il s'agit d'une chaudière mixte (granulé + fioul), utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude.

La surface de la maison de retraite est de 4.142 m² + une dépendance de 300 m².

Au début de l'installation du chauffage par granulé, la maison de retraite a connu quelques soucis d'approvisionnement. Lorsque nous trouvions un granulé plus éloigné, les frais de transports étaient très chers. La proximité d'IVRY, nous a donc permis de travailler avec un produit local, qui apporte également une baisse tarifaire liée à un coût de transport moindre. De plus, la qualité de livraison et celle du granulé qui fait moins de cendres nous satisfait enfin. Le rendement est bon et nous n'avons plus de problème.

Les seuls soucis rencontrés sont liés à l'âge de la chaudière et aux problèmes de conception, et d'ailleurs nous envisageons, avec la municipalité de NOLAY, l'installation d'une nouvelle chaufferie granulé.

Discours de Louis TOURNIER, Président de la SCA EMB

Nous avons pensé à une porte ouverte, puis nous avons préféré le mot « inauguration ».

En effet, c'est pour notre coopérative une nouvelle activité et un nouveau débouché que nous découvrons avec les granulés de bois. Ce sont des réglages et une maîtrise du produit qu'il faut apprendre à dominer. Pour cela, nous avons des hommes et des machines pour le faire. Il fallait, néanmoins, quelques transformations dans la chaîne de granulation, notamment, la presse que nous avons changée, et maintenant, nous commençons la construction d'un hangar, car, si nous faisons du granulés de bois pour prolonger l'activité de notre entreprise, la période creuse se trouve en hiver, et il nous faut stocker les premières commandes de l'automne suivante qui arrive dès septembre, période où nous récoltons les 3^{ème} coupes de luzerne et le maïs.

Ces investissements s'élèvent à 150 000 € pour la presse, 200 000 € pour l'hangar, et 250 000 € dans des adaptations diverses. Ces financements ont fait l'objet de subventions auprès du Conseil Régional et Général pour une somme de 40 000 € chacun. Nous les remercions pour leur soutien.

Si nous faisons du granulé de bois, c'est bien pour prolonger l'activité de l'entreprise comme je viens de le dire car depuis sa création, la coopérative a bien évolué. Conçue pour sécher la luzerne, elle ne travaillait que 6 mois par an, avec des saisonniers. Au fil des années, les lois du travail et les charges ont augmenté pour devenir de plus en plus élevées et de plus en plus pesantes sur le résultat. De même, les salariés de plus en plus spécialisés, désiraient travailler toute l'année, d'où la recherche de nouveaux produits à sécher ou à granuler.

Le maïs est venu naturellement s'intercalant entre les deux dernières coupes de luzerne.

Il y a 5 ans, nous avons eu l'opportunité de sécher les sons de moutarde sortant des moutarderies pour partir dans l'alimentation animale, le lapin notamment. Dernièrement, la crise du pétrole nous a fait pensé à granuler le bois. En effet, à partir de sciure, il est difficile de mettre en œuvre l'alimentation d'une chaudière ou d'un poêle, celle-ci devient pratique et facile lorsqu'elle est sous forme de granulés.

C'est ainsi que Lionel SAY, Directeur de C.F.B.L. (Coopérative Forestière Bourgogne Limousin) et Stéphane PATOU, gérant de la Société B.BAL, se sont intéressés à notre projet et nous ont rencontré pour élaborer un partenariat entre nos deux coopératives.

Au cours de nos divers entretiens, nous avons réalisé que fabriquer du granulé bois n'était pas si simple que cela et qu'il fallait respecter la norme NF granulé bio-combustible délivrée par F.C.B.A. (Forêt Cellulose Bois construction Ameublement), cela consiste en plusieurs critères dont :

- la dimension
- la durabilité mécanique
- le taux d'humidité brute
- le pourcentage de fine (poussière)
- la teneur en cendre brute
- la masse volumique
- le P.C.I. (Pouvoir Callorifique Inférieur)
- chlore, soufre, azote
- élément trace (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb et Zn)

Ceci, nous le respectons et ainsi avoir un granulé de qualité grâce à des sciures de qualité provenant de la scierie F.S.A., filiale de C.F.B.L. à raison de 100 tonnes par mois. Enfin, la vente et la promotion du produit est assurée par la société B.BAL, filiale de C.F.B.L.

Notre objectif commun serait d'atteindre 2 000 tonnes par an de granulés assez rapidement.

Je tiens à souligner l'aspect écologique de cette union puisque le bois est produit (du douglas) dans les forêts autour d'AUTUN, travaillé à AUTUN, la sciure acheminée à IVRY, distant d'environ 30 km. Le granulé est lui commercialisé également sur la région.

Le four pour le séchage des produits est alimenté en copeaux de bois de chêne venant des tonnelleres voisines. Vous pouvez donc constater que la taxe carbone aura peu d'impact sur notre organisation.

Je vais laisser la parole à mon homologue de C.F.B.L., Jean-Pierre BARRAUD, qui vous parlera de ses projets en ambitions.

Merci à toutes et à tous.

A la fin des discours, nous serons à votre disposition pour des visites en petits groupes afin de rendre les rendre plus faciles.

Des installateurs et des vendeurs de poêles seront à votre disposition pour tous les renseignements que vous voudrez sur le sujet.

En suite, pour clôturer notre matinée, nous vous offrirons un apéritif.

Discours de Jean-Pierre BARRAUD, Vice-président et Président de la section Bourgogne de CFBL

Monsieur Christian BRESSOULALY, Maire d'Ivry en Montagne, Monsieur Jacques REBILLARD, Vice-président du Conseil Régional, Monsieur Emmanuel BICHOT, Vice-président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Maires, les Conseillers Régionaux et Généraux, Messieurs et Mesdames les élus, Messieurs et Mesdames les professionnels de la filière bois, Mesdames et Messieurs les professionnels des énergies renouvelables, Monsieur Louis TOURNIER, Président de la SCA EMB, Monsieur Elie de COSNAC, Président de CFBL.

CFBL : une coopérative forestière qui gère les forêts...

CFBL est une coopérative forestière dont le métier est la gestion de forêts privées. A ce titre, elle réalise des travaux de sylviculture pour améliorer la production forestière. Elle assure également la commercialisation des bois de ses adhérents.

A ce titre, elle est positionnée sur les marchés classiques des ventes de grume pour le sciage, de bois pour la papeterie et le panneau, et de bois de chauffage.

CFBL : une coopérative qui investit dans le bois énergie

A la suite d'une analyse stratégique, CFBL a décidé de s'engager sur de nouveaux moyens de valorisation du bois en ciblant le bois énergie.

Partant du constat que le bois de chauffage était un moyen de chauffage efficace, mais limité dans ses utilisations du fait de ses contraintes, il a été décidé de s'intéresser aux modes de chauffage bois énergie, permettant une alimentation automatique des chaudières et des poêles. C'est ainsi que CFBL s'est positionnée en tant que producteur de plaquette industrielle, de plaquette forestière domestique, et s'est enfin intéressée au granulé.

En comparaison avec ce qui se passe dans les grands pays forestiers (Scandinavie, Allemagne, Autriche...), nous avons identifié un marché considérable pour ces produits de bois énergie. Sur le créneau de la plaquette, CFBL a investi dans une plate forme et un bâtiment de stockage à AUTUN, mais il fallait aller plus loin pour le granulé bois.

C'est pourquoi Président de la SCA EMB Louis TOURNIER et moi-même pour CFBL sommes particulièrement heureux de vous recevoir pour l'inauguration de la ligne de granulé bois d'Ivry en Montagne.

Cette réalisation est exemplaire à plus d'un titre :

L'association d'une coopérative forestière et d'une coopérative agricole :

L'association de deux coopératives SCA EMB et CFBL permet d'allier la connaissance du métier de la granulation (la SCA EMB), à celui du métier du bois énergie (CFBL).

La SCA EMB qui maîtrise les techniques de granulation a dû investir en matériel, et en méthode afin d'obtenir un granulé de qualité.

CFBL présent sur les 3 marchés bois énergie (plaquette industrielle, plaquette domestique, granulé) distribue du granulé en Bourgogne depuis 3 ans. Du fait de l'association avec la SCA EMB, elle a renforcé son équipe commerciale en Bourgogne.

La répartition des tâches :

La SCA EMB assure la fabrication du produit.

CFBL assure l'approvisionnement en sciure de l'unité de production et commercialise le granulé.

La production d'une énergie verte, renouvelable :

Le granulé vient se substituer comme moyen de chauffage au gaz ou au fuel. Outre le fait qu'il s'agit d'une énergie plus économique pour l'utilisateur (1/3 moins cher que le fuel), il s'agit d'une énergie renouvelable et écologique.

La production de granulé est faite exclusivement à partir de sciure (à la fois pour sécher et chauffer le granulé, et comme matière première du granulé). Le bilan carbone du bois énergie est particulièrement favorable : en effet la combustion du bois libère du carbone (comme pour les énergies fossiles), mais il s'agit de carbone qui a été capté pendant la croissance de l'arbre, et CFBL veille au renouvellement des forêts.

Des circuits courts :

La majorité des sciures viennent de la scierie FSA à AUTUN (71) et FS71 à MONTMELLARD (71) et COLOMB A MONSOLS (69). Cela permet une valorisation locale des sciures. Le rayon moyen d'approvisionnement est inférieur à 50 km. La distribution du granulé se fait sur la Bourgogne.

De nombreux partenariats :

Outre les entreprises déjà citées, il convient de nommer ceux relatifs à la livraison du granulé (Transports CHAUVEAU 71), et les accords avec les spécialistes du chauffage et notamment les installateurs (SARL BRUGNOT France Chauffage).

Conclusion : l'environnemental rejoint l'économique

Cette réalisation montre que les intérêts économiques rejoignent les intérêts généraux (les emplois sont en Bourgogne et non dans les pays producteurs de pétrole), et environnementaux. C'est pourquoi, nous croyons beaucoup à cette association, et remercions tous ceux qui y contribuent.

Je vous remercie.